

**ENTRETIEN** Dans le cadre du programme Agrifaune, la fédération des chasseurs des Deux-Sèvres et la chambre d'agriculture proposaient le 13 octobre d'aborder la gestion des bords de champs en plaine niortaise.

# Les bords de champs pleinement entretenus

Les bords de champs sont considérés comme problématiques par les agriculteurs, qui les qualifient souvent de réservoir à adventices ou à ravageurs de cultures. Et pourtant, ces bordures herbues ou plantées, talus ou fossés, sont autant de refuges pour la petite faune, qui y est moins souvent dérangée et qui y trouve un couloir de déplacement. Pour l'agronomie, le bord de champs permet aussi de limiter l'érosion et le ruissellement. C'est encore, selon le type de bords de champs, un réservoir à insectes auxiliaires de cultures, carabes, pollinisateurs...

## Une bordure de biodiversité

Le 13 octobre, à Echiré, agriculteurs et chasseurs se sont retrouvés sur une parcelle appartenant à Mathieu Guilbot, de la Scea la Grande Plaine, pour envisager la restauration d'une bordure de champs sur 800 m et pratiquer un suivi



Lors de la rencontre Agrifaune du 13 octobre à Echiré, les participants ont pu échanger sur les broyeurs équipés de barre d'effarouchement pour faire fuir le gibier lors des destructions des couverts.

dans le cadre du programme Agrifaune. Celui-ci compte en effet, parmi ses trois objectifs (voir ci-dessous à gauche), de démontrer localement que les bordures bien gérées sont favorables à la biodiversité et présentent un atout agronomique. Le programme Agrifaune en Deux-Sèvres a permis de tester depuis le début du programme des mélanges de

fleurs sauvages sur des bandes herbues de 1,5 m de large et pour un linéaire de 4,9 km. Une solution pour faire face aux bordures largement dominées par les adventices. Et pour entretenir les bordures intéressantes, les techniciens qui suivent le programme proposent un broyage ou fauchage une ou deux fois par an au-dessus de 15 cm, entre septembre et avril. « Parce que si on désherbe les bordures, les plantes disparues vont laisser place à d'autres plantes et ce sera encore moins intéressant », notent les techniciens.

## Des bordures analysées dans la plaine

Un réseau de dix exploitations dans la plaine de Niort



Les échanges ont permis d'imaginer la restauration de 800 m de bordure.

## LE PROGRAMME

### Agrifaune plaine niortaise

La fédération départementale des chasseurs (FDC) et la chambre d'agriculture, avec l'appui de l'office français pour la biodiversité (OFB), conduisent un programme Agrifaune territorial sur la plaine niortaise. L'objectif du programme est de contribuer au développement de pratiques agricoles conciliant économie, agronomie, environnement et faune sauvage. Ce programme s'appuie sur un réseau de dix exploitations, avec des systèmes de cultures diversifiés, élevage conventionnel ou en agriculture biologique, grandes cultures, irriguées ou en sec. Cette diversité a permis une approche globale sur les conduites d'exploitation et les

paysages. Trois types d'actions sont menés dans le programme :  
- valoriser les bordures de champs et de chemins avec un diagnostic des infrastructures agro-écologiques et un diagnostic Écobordure.  
- les cultures piégées à nitrates (Cipan) pour tester des itinéraires techniques innovants en période d'interculture courte en maintenant les chaumes de céréales à paille.  
- limiter les impacts du machinisme en période de destruction des couverts sur la faune sauvage. En utilisant la barre d'effarouchement, les méthodes de fauche Sympha, la télédétection de la faune sauvage par drone avec caméra thermique au-dessus des couverts.

## NITRATES S'EXPRIMER SUR LE 7<sup>E</sup> PROGRAMME DIRECTIVES NITRATES AVANT LE 6 NOVEMBRE

Dans le cadre de la révision du programme d'actions national Nitrates, les ministères de l'agriculture et de l'environnement ont lancé conjointement la phase de concertation préalable. Une consultation du public a lieu du 18 septembre au 6 novembre. Les agriculteurs sont invités à apporter leur contribution et à participer aux débats sur le site [www.programme-nitrate.gouv.fr](http://www.programme-nitrate.gouv.fr).

Thème 1 - Du 6<sup>e</sup> programme d'actions national nitrates (PAN) au 7<sup>e</sup> PAN :

quel bilan tirer du programme actuel et quelles orientations pour le prochain programme ?

Thème 2 - Adapter au mieux les périodes d'interdiction d'épandage pour limiter les émissions d'azote dans l'eau et dans l'air.

Thème 3 - Améliorer la mise en œuvre de la couverture automnale des sols pour limiter les émissions d'azote dans l'eau.

Thème 4 - L'articulation entre le PAN et la protection des captages d'eau potable.